

Le 7 mars, dans l'Aude, Défendons le service public, les libertés et expressions syndicales

RASSEMBLEMENT À CARCASSONNE 13h30, AU ROCHER DE LA LUTTE



Initiée par le secteur de la santé, cette journée est l'occasion de porter nos revendications en matière de défense du service public hospitalier et de la sécurité sociale.

Asphyxiée par les déremboursements, les dérégulations, les suppressions de postes et les réorganisations permanentes auxquels s'ajoutent les regroupements d'hôpitaux (GHT) imposés par la loi Touraine, le secteur de la santé est en péril en termes d'égalité d'accès aux soins.

Le 7 mars, est également une journée de grève et d'actions dans la Fonction Publique Territoriale. La réforme territoriale et ses conséquences, fusion de communes, de conseils régionaux, création de métropoles entraînent des mobilités forcées et des inquiétudes grandissantes chez les agents et dégradent le Service Public !



La fonction publique de l'état n'est pas épargnée et subit les mêmes contraintes. C'est pourquoi, certains secteurs ministériels sont déjà mobilisés dans la journée de grève du 7 mars.

Au-delà des revendications propres au secteur de la santé et de la territoriale, de nombreuses revendications communes aux 3 versants de la Fonction Publique, seront portées ce 7 mars 2017 :

- Augmentation de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes subies depuis des années ;
- Refonte des carrières pour redonner de l'attractivité à l'emploi public,
- Arrêt des suppressions de postes et des restructurations permanentes, notamment en raison de la réforme territoriale,
- Défense du statut général, des statuts particuliers et des cadres d'emploi ;
- L'amélioration des conditions de travail
- L'abrogation du RIFSEEP
- La résorption de toutes les formes de précarité du travail
- La réduction du temps de travail à 32h00
- Le renforcement des droits et des garanties collectives
- Pour les libertés syndicales.



Ce jour-là également, sont convoqués nos camarades Jean-Pierre ROUSSEILL et Christian ROUANET, Secrétaires de la Coordination Syndicale Territoriale CGT du département, au Tribunal de Carcassonne à 14h00.

Ils sont mis en examen suite à une plainte pour diffamation de la part du Maire de PEXIORA dans l'Aude suite à une distribution d'un tract CGT à la population de ce village.

Nous devons condamner les atteintes aux libertés d'expressions syndicales, être solidaires et aux cotés de nos deux camarades pour exiger la relaxe.

Pour la CGT, la défense des intérêts des agents de la fonction publique, des salariés du secteur de la protection sociale et plus largement de la population revêt un caractère primordial et cela même à la veille d'échéances électorales cruciales pour l'avenir de notre pays.

C'est pourquoi la CGT appelle les personnels dans l'unité, à se mobiliser le Mardi 7 mars 2017 dans les entreprises par la grève, en portant les cahiers revendicatifs auprès des Directions.



Une mobilisation pour faire des services publics, des outils au service de la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux pour les populations.

Une mobilisation pour obtenir les moyens nécessaires au financement de toute l'action publique à la hauteur des besoins et sortir des politiques d'austérité !

SERVICES PUBLICS, SANTÉ, PROTECTION SOCIALE, LIBERTÉS SYNDICALES

Tous au rassemblement

MARDI 7 MARS 2017

A 13h30 au Rocher de la Lutte

Bd Jean Jaurès - 11000 Carcassonne

Salariés du publics, du privé, retraités, tous concerné !!!

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX

Carcassonne, le 22 février 2017

Le 7 mars, dans l'Aude, Défendons le service public, les libertés et expressions syndicales

RASSEMBLEMENT À CARCASSONNE 13h30, AU ROCHER DE LA LUTTE



Initiée par le secteur de la santé, cette journée est l'occasion de porter nos revendications en matière de défense du service public hospitalier et de la sécurité sociale.

Asphyxiée par les déremboursements, les dérégulations, les suppressions de postes et les réorganisations permanentes auxquels s'ajoutent les regroupements d'hôpitaux (GHT) imposés par la loi Touraine, le secteur de la santé est en péril en termes d'égalité d'accès aux soins.

Le 7 mars, est également une journée de grève et d'actions dans la Fonction Publique Territoriale. La réforme territoriale et ses conséquences, fusion de communes, de conseils régionaux, création de métropoles entraînent des mobilités forcées et des inquiétudes grandissantes chez les agents et dégradent le Service Public !



La fonction publique de l'état n'est pas épargnée et subit les mêmes contraintes. C'est pourquoi, certains secteurs ministériels sont déjà mobilisés dans la journée de grève du 7 mars.

Au-delà des revendications propres au secteur de la santé et de la territoriale, de nombreuses revendications communes aux 3 versants de la Fonction Publique, seront portées ce 7 mars 2017 :

- Augmentation de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes subies depuis des années ;
- Refonte des carrières pour redonner de l'attractivité à l'emploi public,
- Arrêt des suppressions de postes et des restructurations permanentes, notamment en raison de la réforme territoriale,
- Défense du statut général, des statuts particuliers et des cadres d'emploi ;
- L'amélioration des conditions de travail
- L'abrogation du RIFSEEP
- La résorption de toutes les formes de précarité du travail
- La réduction du temps de travail à 32h00
- Le renforcement des droits et des garanties collectives
- Pour les libertés syndicales.



Ce jour-là également, sont convoqués nos camarades Jean-Pierre ROUSSEILL et Christian ROUANET, Secrétaires de la Coordination Syndicale Territoriale CGT du département, au Tribunal de Carcassonne à 14h00.

Ils sont mis en examen suite à une plainte pour diffamation de la part du Maire de PEXIORA dans l'Aude suite à une distribution d'un tract CGT à la population de ce village.

Nous devons condamner les atteintes aux libertés d'expressions syndicales, être solidaires et aux cotés de nos deux camarades pour exiger la relaxe.

Pour la CGT, la défense des intérêts des agents de la fonction publique, des salariés du secteur de la protection sociale et plus largement de la population revêt un caractère primordial et cela même à la veille d'échéances électorales cruciales pour l'avenir de notre pays.

C'est pourquoi la CGT appelle les personnels dans l'unité, à se mobiliser le Mardi 7 mars 2017 dans les entreprises par la grève, en portant les cahiers revendicatifs auprès des Directions.



Une mobilisation pour faire des services publics, des outils au service de la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux pour les populations.

Une mobilisation pour obtenir les moyens nécessaires au financement de toute l'action publique à la hauteur des besoins et sortir des politiques d'austérité !

SERVICES PUBLICS, SANTÉ, PROTECTION SOCIALE, LIBERTÉS SYNDICALES

Tous au rassemblement

MARDI 7 MARS 2017

A 13h30 au Rocher de la Lutte

Bd Jean Jaurès - 11000 Carcassonne

Salariés du publics, du privé, retraités, tous concerné !!!

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX

Carcassonne, le 22 février 2017

Le 7 mars, dans l'Aude, Défendons le service public, les libertés et expressions syndicales

RASSEMBLEMENT À CARCASSONNE 13h30, AU ROCHER DE LA LUTTE



Initiée par le secteur de la santé, cette journée est l'occasion de porter nos revendications en matière de défense du service public hospitalier et de la sécurité sociale.

Asphyxiée par les déremboursements, les dérégulations, les suppressions de postes et les réorganisations permanentes auxquels s'ajoutent les regroupements d'hôpitaux (GHT) imposés par la loi Touraine, le secteur de la santé est en péril en termes d'égalité d'accès aux soins.

Le 7 mars, est également une journée de grève et d'actions dans la Fonction Publique Territoriale. La réforme territoriale et ses conséquences, fusion de communes, de conseils régionaux, création de métropoles entraînent des mobilités forcées et des inquiétudes grandissantes chez les agents et dégradent le Service Public !



La fonction publique de l'état n'est pas épargnée et subit les mêmes contraintes. C'est pourquoi, certains secteurs ministériels sont déjà mobilisés dans la journée de grève du 7 mars.

Au-delà des revendications propres au secteur de la santé et de la territoriale, de nombreuses revendications communes aux 3 versants de la Fonction Publique, seront portées ce 7 mars 2017 :

- Augmentation de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes subies depuis des années ;
- Refonte des carrières pour redonner de l'attractivité à l'emploi public,
- Arrêt des suppressions de postes et des restructurations permanentes, notamment en raison de la réforme territoriale,
- Défense du statut général, des statuts particuliers et des cadres d'emploi ;
- L'amélioration des conditions de travail
- L'abrogation du RIFSEEP
- La résorption de toutes les formes de précarité du travail
- La réduction du temps de travail à 32h00
- Le renforcement des droits et des garanties collectives
- Pour les libertés syndicales.



Ce jour-là également, sont convoqués nos camarades Jean-Pierre ROUSSEILL et Christian ROUANET, Secrétaires de la Coordination Syndicale Territoriale CGT du département, au Tribunal de Carcassonne à 14h00.

Ils sont mis en examen suite à une plainte pour diffamation de la part du Maire de PEXIORA dans l'Aude suite à une distribution d'un tract CGT à la population de ce village.

Nous devons condamner les atteintes aux libertés d'expressions syndicales, être solidaires et aux cotés de nos deux camarades pour exiger la relaxe.

Pour la CGT, la défense des intérêts des agents de la fonction publique, des salariés du secteur de la protection sociale et plus largement de la population revêt un caractère primordial et cela même à la veille d'échéances électorales cruciales pour l'avenir de notre pays.

C'est pourquoi la CGT appelle les personnels dans l'unité, à se mobiliser le Mardi 7 mars 2017 dans les entreprises par la grève, en portant les cahiers revendicatifs auprès des Directions.



Une mobilisation pour faire des services publics, des outils au service de la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux pour les populations.

Une mobilisation pour obtenir les moyens nécessaires au financement de toute l'action publique à la hauteur des besoins et sortir des politiques d'austérité !

SERVICES PUBLICS, SANTÉ, PROTECTION SOCIALE, LIBERTÉS SYNDICALES

Tous au rassemblement

MARDI 7 MARS 2017

A 13h30 au Rocher de la Lutte

Bd Jean Jaurès - 11000 Carcassonne

Salariés du publics, du privé, retraités, tous concerné !!!

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX

Carcassonne, le 22 février 2017

Le 7 mars, dans l'Aude, Défendons le service public, les libertés et expressions syndicales

RASSEMBLEMENT À CARCASSONNE 13h30, AU ROCHER DE LA LUTTE



Initiée par le secteur de la santé, cette journée est l'occasion de porter nos revendications en matière de défense du service public hospitalier et de la sécurité sociale.

Asphyxiée par les déremboursements, les dérégulations, les suppressions de postes et les réorganisations permanentes auxquels s'ajoutent les regroupements d'hôpitaux (GHT) imposés par la loi Touraine, le secteur de la santé est en péril en termes d'égalité d'accès aux soins.

Le 7 mars, est également une journée de grève et d'actions dans la Fonction Publique Territoriale. La réforme territoriale et ses conséquences, fusion de communes, de conseils régionaux, création de métropoles entraînent des mobilités forcées et des inquiétudes grandissantes chez les agents et dégradent le Service Public !



La fonction publique de l'état n'est pas épargnée et subit les mêmes contraintes. C'est pourquoi, certains secteurs ministériels sont déjà mobilisés dans la journée de grève du 7 mars.

Au-delà des revendications propres au secteur de la santé et de la territoriale, de nombreuses revendications communes aux 3 versants de la Fonction Publique, seront portées ce 7 mars 2017 :

- Augmentation de la valeur du point d'indice pour compenser les pertes subies depuis des années ;
- Refonte des carrières pour redonner de l'attractivité à l'emploi public,
- Arrêt des suppressions de postes et des restructurations permanentes, notamment en raison de la réforme territoriale,
- Défense du statut général, des statuts particuliers et des cadres d'emploi ;
- L'amélioration des conditions de travail
- L'abrogation du RIFSEEP
- La résorption de toutes les formes de précarité du travail
- La réduction du temps de travail à 32h00
- Le renforcement des droits et des garanties collectives
- Pour les libertés syndicales.



Ce jour-là également, sont convoqués nos camarades Jean-Pierre ROUSSEILL et Christian ROUANET, Secrétaires de la Coordination Syndicale Territoriale CGT du département, au Tribunal de Carcassonne à 14h00.

Ils sont mis en examen suite à une plainte pour diffamation de la part du Maire de PEXIORA dans l'Aude suite à une distribution d'un tract CGT à la population de ce village.

Nous devons condamner les atteintes aux libertés d'expressions syndicales, être solidaires et aux cotés de nos deux camarades pour exiger la relaxe.

Pour la CGT, la défense des intérêts des agents de la fonction publique, des salariés du secteur de la protection sociale et plus largement de la population revêt un caractère primordial et cela même à la veille d'échéances électorales cruciales pour l'avenir de notre pays.

C'est pourquoi la CGT appelle les personnels dans l'unité, à se mobiliser le Mardi 7 mars 2017 dans les entreprises par la grève, en portant les cahiers revendicatifs auprès des Directions.



Une mobilisation pour faire des services publics, des outils au service de la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux pour les populations.

Une mobilisation pour obtenir les moyens nécessaires au financement de toute l'action publique à la hauteur des besoins et sortir des politiques d'austérité !

SERVICES PUBLICS, SANTÉ, PROTECTION SOCIALE, LIBERTÉS SYNDICALES

Tous au rassemblement

MARDI 7 MARS 2017

A 13h30 au Rocher de la Lutte

Bd Jean Jaurès - 11000 Carcassonne

Salariés du publics, du privé, retraités, tous concerné !!!

ENSEMBLE, IMPOSONS D'AUTRES CHOIX

Carcassonne, le 22 février 2017